

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAVÈS

Avenue Lagaille

32220 LOMBEZ

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2018 A TOURNAN

PV n° 02-2018

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni le vingt-sept du mois de février deux mille dix-huit, à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Tournan, sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE, Président.

Date de convocation : 16/02/2018

Conseillers communautaires : 47

Conseillers communautaires en exercice : 47

Présents : 32

Votants : 34

Présents : ALFENORE Jacques, BESSAT Alain, BEYRIA Bernard, BONNEFOI Thierry, BROCAS Bernard, COT Jean-Pierre, DAIGNAN Christian, DAMBIELLE Raymonde, DAROLLES-ROUDIE Josette, FORNELLI André, GATEAU Alain, GRANIER DEFFERRE Denys, HAENER Roger, LAFFONTAN Jean-Pierre, LAREE Guy, LARRIEU Didier, LAUZES Sylvain, LEFEBVRE Hervé, LONDRES Anne-Marie, LONG Pierre, MIMOUNI Jean-Luc, NAUROY Christian, REVEIL Thierry, STEFFEN Michel, SANCERRY Alain, TAULET Thérèse, TRAVERSE Michel, WORZNIACK Daniel, ZAMUNER Michel.

Absents ou excusés : BEYRIA Christine, BONNAFOUS Henri, CAILLE Marie-Thérèse, CRESCENT Nathalie, DAUBERT Bernard, DAUBRIAC Éric, DELIEUX Gérard, DELORT Sophie, FACCA Jacques, GINESTET Stéphane, GINTRAND-BOUSQUET Céline, LACROIX Maryse, LAFFITEAU Alain, MAHO Patrick, LAGARDE Jean-Georges, PIMOUNET Cédric,

Procurations : TOURNAN Jean-Claude à Hervé LEFEBVRE, LACOMME Pierre à LARRE Guy, DUPIRE Huguette à LAFFONTAN Jean-Pierre, GINENEZ Nadine à DAMBIELLE Raymonde,

Secrétaires de séance : ROUDIE Josette

Assistait à la séance : Géraldine TERRANCLE

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- OFFICE DU TOURISME : rapport d'activités 2017 – plan d'actions et budget prévisionnel 2018
- 2- Questions diverses

M. le Maire de Tournan, Jean-Luc MIMOUNI, prononce un mot d'accueil adressé aux membres du conseil communautaire.

La séance du Conseil Communautaire est ouverte à 18h10 par Monsieur le Président.

Josette ROUDIE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président explique qu'il s'agit d'un conseil communautaire exceptionnel qui a été prévu par la convention pluriannuelle qui lie l'office de Tourisme à la communauté de communes. Il précise que ce conseil communautaire est dédié au bilan de cette première année de l'office de tourisme du Savès.

L'objectif pour l'Office de Tourisme du Savès est de présenter aux élus communautaires :

- Les actions menées en 2017
- Le bilan financier 2017
- Le plan d'actions 2018
- Le budget prévisionnel 2018

Il précise que, depuis le 22 février 2018, Bernard BEYRIA n'est plus Président de l'office de tourisme puisque le nouveau bureau a élu Eric JEGOU comme nouveau Président.

Avant de laisser la parole pour la présentation du rapport d'activités, le Président de la communauté de communes du SAVES remercie Bernard Beyria, les membres du bureau de l'office de Tourisme et les conseillères en séjour pour le travail réalisé en cette première année d'existence de l'association « office de tourisme du SAVES ».

Monsieur Bernard Beyria, rappelle quelques éléments de contexte avec pour point de départ le transfert de la compétence « promotion touristique » aux intercommunalités, ce qui a conduit à la fusion des deux offices de tourisme qui existait sur les communes de Lombez et Samatan. Cette fusion a nécessité de créer un projet collectif avec les « petites communes » au-delà de Lombez et Samatan avec la mise en place de la taxe de séjour sur la totalité du territoire et la création d'un site internet. Il souligne l'aide précieuse apportée par le comité départemental du tourisme. Cette année a donc été dédiée à la mise en place de cet office de tourisme intercommunal avec pour priorité le site internet car la promotion touristique passe par la communication. Il explique également qu'il est important pour l'office de tourisme d'aller chercher d'autres sources de financement que celui de la taxe de séjour.

Monsieur Lefebvre, précise que la communauté de communes du SAVES a la compétence « promotion touristique » et non tourisme dans sa globalité. Cela veut dire qu'il appartient aux communes d'agir en matière de développement touristique (développement des chemins de randonnées, fleurissement, signalétiques...). Elles doivent donc être co-actrices et sont co-responsables. En effet, les deux centres bourgs sont importants en matière de tourisme mais les trente autres communes ont une grande importance car c'est l'ensemble qui permet une qualité de vie et une qualité paysagère, contribuant à l'attractivité touristique du Savès. La région Occitanie regroupe la mer et la montagne et intègre aujourd'hui la destination « campagne » d'où l'importance de développer des projets comme les VAE (vélos à assistance électrique) pour que les touristes découvrent par l'usage de ce mode de déplacement alternatif la qualité paysagère des 32 communes de la communauté de communes.

Il rappelle également que la taxe de séjour est une recette pour l'office de tourisme et qu'il est important que les maires collaborent pour le recensement des hébergeurs.

Christelle Anton, conseillère en séjour, présente le bilan des activités menées en 2017 par l'office de Tourisme. Monsieur le Président de la communauté de communes du Savès précise que la présentation faite en séance sera annexée au présent procès-verbal.

Hervé Lefebvre explique que l'office doit faire des efforts sur l'accueil des groupes et sur l'implication des bénévoles à s'investir dans des visites proposées aux touristes. Il informe que cet accueil auquel peuvent participer les élus est important et cite l'exemple d'un article paru dans une revue allemande « Lust auf Genuss » suite à une visite de journalistes sur le marché de Samatan.

Dans les projets 2018, les principales actions sont :

- La journée « goût de France » qui remplacera la journée de la gastronomie,
- Le guide des randonnées pédestres en Savès,
- Valorisation de l'offre de VAE avec de nouveaux circuits,
- Valorisation de l'offre éco touristique : station pêche (2 labels dans le Gers : Samatan et Cazaubon), la label « cittaslow » en cours d'instruction, label « villes et villages fleuris »...

Bernard Beyria présente ensuite le bilan financier de l'office de tourisme pour 2017 puis le prévisionnel 2018.

Il termine en présentant Eric Jégou le nouveau Président de l'office de tourisme.

Monsieur Lefebvre informe que lors des ateliers du SCoT qui se sont déroulés le 16 février 2018, il a participé à l'atelier « implantation des entreprises » et qu'est ressortie l'importance du cadre de vie. Travailler pour le tourisme, c'est aussi travailler pour la qualité de vie du territoire et donc pour l'implantation des entreprises.

Le 29 mars 2018, il informe que les membres du conseil communautaire sont invités au lancement du site internet et de la carte touristique à la salle Jean-Claude Brialy à Samatan.

Le conseil communautaire à l'unanimité prend acte de la présentation du rapport d'activité 2017 et du plan d'actions 2018.